



Réf. : 2011-01-D-37-fr-3

Orig. : EN

Statistiques concernant l'intégration des élèves à besoins spécifiques (élèves « SEN ») dans les Ecoles européennes

CONSEIL SUPERIEUR DES ECOLES EUROPEENNES

Réunion des 12, 13 et 14 avril 2011 à Bruxelles, salle 1/15

Introduction

Le présent rapport a été établi sur base des données obtenues auprès des écoles en réponse à un questionnaire électronique. Les données sont arrêtées au 15 décembre. Les données collectées par les écoles ont été compilées par le Bureau du Secrétaire général (BSG). Les données financières ont été préparées par le BSG. Les inspecteurs SEN ont élaboré le rapport statistique sur base des analyses du BSG. Bien que certaines questions aient été modifiées, les éléments de base du rapport ont été conservés afin de préserver la comparabilité des données des rapports annuels successifs et donc de suivre les tendances de l'évolution sur plusieurs années.

Le rapport s'abstient de toute interprétation, sauf dans le dernier point qui reprend les conclusions que le Groupe de politique SEN pense devoir tirer.

1. Nombre d'élèves SEN dans les Ecoles européennes

La population scolaire totale des Ecoles européennes augmente d'année en année, passant de 21 649 en 2008-2009 à 22 788 en 2010-2011. Dans le même temps, le nombre d'élèves SEN a progressé de 461 (2008) à 619 (2010). Le pourcentage général d'élèves SEN atteint 2,72 %¹.

Pourcentage et nombre d'élèves SEN dans les Ecoles européennes :

2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
1,96 %	2,20 %	2,57 %	2,72 %
N = 411	N = 477	N = 574	N = 619

Le nombre de nouvelles conventions SEN conclues durant l'année scolaire 2010-2011 s'établit à 126 contre 207 en 2009-2010.

(Voir l'annexe : tableau n°1).

2. Elèves SEN par école et niveau d'enseignement

C'est Bruxelles III qui compte le plus grand nombre d'élèves SEN rapporté à la population scolaire (4,6 %), ce qui est supérieur à la moyenne. Dans les autres grandes écoles (Bruxelles I, Bruxelles II et Luxembourg I), le nombre d'élèves SEN est proche de la moyenne. Les écoles de Munich (3,8 %), Bruxelles IV (3,3 %) et Karlsruhe (3,3 %) comptent plus de 3 % d'élèves SEN. Les pourcentages le plus faibles d'élèves SEN sont observés à Bergen (0,3 %) et Mol (0,5 %). Que ce soit à Bruxelles ou ailleurs, il n'y a pas de corrélation entre le nombre d'élèves SEN et la taille des écoles.

Le nombre total d'élèves SEN en maternelle et primaire (329 élèves) reste plus élevé qu'en secondaire (290 élèves). Toutefois, si l'augmentation du nombre d'élèves SEN en maternelle et primaire n'a été que de 2,5 % entre 2009-2010 et 2010-2011, elle a atteint 14,6 % au secondaire. Les augmentations les plus nettes du nombre d'élèves SEN au cycle secondaire ont été observées à Bruxelles I (15 nouveaux élèves SEN) et Luxembourg I (13 nouveaux élèves SEN).

(Voir l'annexe : tableau n°1 et graphiques n°1, 2 & 3)

¹ Selon les données 2010 de l'Agence européenne pour le développement des personnes présentant des besoins particuliers, le pourcentage moyen d'élèves SEN dans 26 pays d'Europe est de 5,87 %.

3. Analyse par section linguistique

Si l'on compare les diverses sections linguistiques, les sections anglaise, néerlandaise, finnoise et danoise comptent plus d'élèves SEN que la moyenne. Les sections allemande, polonaise, suédoise, tchèque, espagnole, portugaise et grecque sont proches de la moyenne (entre 2 % et 3 %) et les sections restantes sont en dessous.

L'augmentation la plus importante est rapportée dans les sections linguistiques grecque, danoise et allemande ; le nombre d'élèves SEN a baissé dans les sections portugaise et néerlandaise. Les données concernant les petites sections ne sont pas statistiquement pertinentes étant donné leur population peu nombreuse.

(Voir l'annexe : tableau n°2)

4. Elèves SEN par Catégorie

La plupart des élèves SEN appartiennent à la Catégorie I. Le taux d'élèves SEN de Catégorie III est le plus faible dans les classes de maternelle (0,2 %) puis augmente en primaire (4,4 %) et atteint son maximum en secondaire (8,6 %). Dans l'ensemble, la part d'élèves de Catégorie III au sein de la population SEN est de 13,2 %, alors qu'ils représentent 21,9 % de la population scolaire totale des Ecoles européennes. Ce résultat correspond à la politique actuelle qui prévoit de traiter les élèves de Catégorie III comme ceux des autres catégories dès lors que leurs besoins spécifiques ne sont diagnostiqués qu'après leur admission dans l'école.

(Voir l'annexe : graphique n°4)

	Elèves SEN en maternelle (%)	Elèves SEN en primaire (%)	Elèves SEN en secondaire (%)	Elèves SEN par catégorie (%)	Population scolaire totale des EE par catégorie (%)
Cat. I	5,3	40,1	34,1	79,5	72,9
Cat. II	0,2	3,1	4,2	7,5	5,2
Cat. III	0,2	4,4	8,6	13,2	21,9
Total	5,7	47,6	46,9	100	100

5. Nombre d'élèves SEN par année d'études

Le nombre d'élèves SEN est le plus faible en maternelle puis augmente en primaire. Une baisse significative est observée au fil de la scolarité secondaire, particulièrement après la 2^e. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs : élèves rattrapant leur retard et n'ayant plus besoin d'appui SEN, choisissant des options mieux adaptées à leurs capacités ou quittant l'école pour poursuivre leurs études dans un autre établissement.

(Voir l'annexe : graphique n°5)

6. Diagnostic des élèves SEN

L'éventail des troubles pour lesquels sont escomptés une aide, un appui et une compensation au titre du programme SEN est extrêmement large. L'objectif de l'enquête était d'identifier les motifs les plus courants de l'octroi d'un appui SEN.

Le groupe de diagnostics le plus commun est celui des *Troubles instrumentaux et psychomoteurs* (64,7 % des élèves SEN), qui réunit les diagnostics tels que la dyslexie,

la dyscalculie, la dysorthographie, la dystrophie et le déficit d'attention et de concentration. Un diagnostic de dyslexie est posé chez plus d'un élève SEN sur trois et une hyperactivité avec déficit d'attention est diagnostiquée chez un tiers des élèves SEN. Plus de 10 % des élèves SEN présentent d'autres types de troubles du langage (dysphasie, aphasie, mutisme, etc.). L'éventail des autres diagnostics est également vaste, encore que le nombre de cas ne soit pas aussi élevé.

(Voir l'annexe : tableau n°4 et graphique n°6)

7. Bénéfices de la prise en charge des besoins spécifiques

a) Evaluation des progrès réalisés grâce au programme SEN

Les progrès des élèves SEN sont présentés dans la synthèse ci-dessous :

Promotion/progression	Mat. N	Prim. N	Sec. N	Mat. %	Prim. %	Sec. %	Total %
Promotion normale	17	216	249	54,8	74,2	86,2	78,9
Progression (suit le groupe d'âge avec une scolarité adaptée sans être promu)	6	63	29	19,3	21,6	10,0	16,0
Des progrès sont observés, redoublement	7	11	11	22,6	3,8	3,8	4,8
Aucun progrès	1	1	0	3,2	0,3	0	0,3
Total	31	291	289	100	100	100	100

Plus des deux tiers des élèves SEN ont été promus normalement dans la classe supérieure et 16 % ont progressé et suivi leur groupe d'âge moyennant une scolarité adaptée. Au secondaire, la plupart des élèves sont promus tandis qu'en maternelle, ils restent habituellement une année de plus dans la même classe.

b) Evaluation des performances des élèves SEN

Le questionnaire cherchait à mesurer les bénéfices en demandant si tous les élèves avaient pleinement atteint tous les objectifs fixés dans leur convention SEN ou la plupart d'entre eux, voire quelques-uns seulement. L'appui peut être considéré comme bénéfique lorsque l'élève progresse avec son groupe d'âge, voire est promu dans la classe supérieure.

Les écoles ont été en mesure d'évaluer la réalisation des objectifs pour 490 élèves sur un total de 619 :

Objectifs atteints	Mat. N	Prim. N	Sec. N	Mat. %	Prim. %	Sec. %	Total %
Pleinement	3	65	110	10,7	25,9	52,1	36,3
La plupart	10	110	78	35,7	43,8	37,0	40,4
Quelques-uns seulement	15	76	23	53,6	30,3	10,9	23,3
Total	28	251	211	100,0	100,0	100,0	100,0

C'est en secondaire que les objectifs de la convention SEN sont le mieux rencontrés. En primaire, les élèves qui atteignent la plupart des objectifs sont les plus nombreux. En maternelle, par contre, plus de la moitié des élèves n'atteignent que quelques objectifs.

8. Conventions SEN résiliées durant l'année 2010

Motif de la résiliation	Maternel N	Primaire N	Secondaire N	Total N
Sur les conseils du Groupe-conseil SEN	0	19	15	34
Décision des parents	0	2	2	4
Départ de l'école	2	16	26	44
Autre	0	3	2	5
Total par cycle	2	40	45	87

La convention de 87 élèves a été résiliée durant l'année 2010. Dans près de la moitié des cas, le motif invoqué est le départ de l'école – le plus souvent au cycle secondaire. La plupart des conventions résiliées sur les conseils du Groupe-conseil SEN l'ont été en primaire, soit 34 conventions.

9. Personnel employé dans le domaine des besoins spécifiques

La plupart des enseignants SEN travaillent dans le secondaire : ils sont 154 sur un total de 261 enseignants SEN dans l'ensemble du Système des Ecoles européennes. Par contre, la plupart des représentants des autres catégories de personnel impliquées dans la prise en charge des besoins spécifiques (assistants personnels, orthophonistes et psychomotriciens) travaillent en maternelle/primaire. La quasi-totalité de ces collaborateurs travaillent dans les grandes écoles de Bruxelles et Luxembourg.

La plupart des enseignants spécialistes SEN sont des chargés de cours : plus de 60 % des enseignants travaillant dans le domaine. Moins d'un enseignant sur quatre travaillant dans le domaine des besoins spécifiques est détaché par un Etat membre.

Les membres du personnel détaché travaillant dans le domaine SEN interviennent principalement en maternelle/primaire (71 %). Un enseignant détaché sur trois seulement travaille avec les élèves SEN dans le secondaire.

(Voir l'Annexe : graphique n°7)

10. Temps d'appui SEN

Le temps total hebdomadaire consacré à l'appui SEN atteint 87 728 minutes, dont environ deux tiers en maternelle et primaire et un tiers en secondaire.

Le nombre d'élèves bénéficiant de moins de 180 minutes d'appui SEN hebdomadaire est passé de 56,1 % l'année scolaire passée à 79,1 % cette année. A l'opposé, le nombre de contrats d'accompagnement semi-permanent (entre 181 et 600 minutes d'appui SEN par semaine) est tombé de 36,9 % l'année scolaire passée à 16,2 % cette année.

Le temps d'appui SEN est principalement utilisé par des enseignants (66,6 %). Les assistants personnels en utilisent 26,6 % Le solde (6,7 %) se répartit entre diverses catégories de personnel telles qu'orthophonistes, psychomotriciens, thérapeutes comportementalistes, etc.

(Voir l'annexe : graphiques n°7 & 8)

11. Coût par élève SEN

Le coût total de l'appui SEN pour l'exercice 2010 s'établit à € 4 707 966. Le coût moyen par élève se monte à € 7 606 (2010) contre € 7 737 un an plus tôt (2009).

Si l'on classe les écoles selon le coût par élève SEN, un tableau bien différent apparaît : le coût moyen est le plus élevé à l'école de Varese (€ 17 317 par élève), suivie de

Luxembourg I (€ 13 378) et Bruxelles I (€ 9 842). Alicante, où le coût par élève arrivait second parmi les plus élevés pour l'année scolaire 2009-2010 (€ 14 606), est désormais inférieur à la moyenne avec € 6 942 par élèves. Par contre, l'école de Bruxelles III, où le pourcentage d'élèves SEN est le plus élevé (4,6 %), présente un coût par élève nettement inférieur à la moyenne (€ 4 802).

(Voir l'annexe : tableau n°3)

12. Synthèse des constatations

L'augmentation du nombre d'élèves SEN dans les Ecoles européennes a ralenti par rapport à 2009 – même si l'on constate encore une certaine augmentation. En outre, l'appui SEN par élève a diminué durant l'année dernière, ce qui en fait également baisser le coût par élève.

On peut déduire des chiffres que les différences entre écoles et sections sont claires.

Le nombre total d'élèves SEN augmente au fil de la scolarité maternelle et primaire, à mesure que les études deviennent plus exigeantes. On constate ensuite une nette baisse du nombre d'élèves SEN durant la scolarité secondaire, surtout après la 2^e.

Près de 80 % des élèves SEN sont promus normalement, même s'il reste difficile pour les écoles d'évaluer les progrès de chaque élève (réalisation des objectifs fixés).

Les groupes de diagnostics les plus répandus sont les troubles instrumentaux et psychomoteurs : plus d'un élève SEN sur trois est dyslexique et un tiers des élèves SEN présentent une hyperactivité avec déficit d'attention. Il est possible d'assurer un accompagnement plus performant des troubles des élèves à travers une connaissance et une compréhension accrues de leurs troubles.

La plupart (les deux tiers) des enseignants travaillant comme enseignants SEN sont des chargés de cours.

Plus des deux tiers des temps d'appui SEN sont consommés au cycle maternel et primaire. Cela est conforme avec l'opinion générale concernant les bénéfices de la prise en charge : le diagnostic précoce est essentiel pour la suite de l'apprentissage et l'appui doit être dispensé le plus tôt possible.

Recommandations

- Arrêter systématiquement la collecte des statistiques à la même date chaque année avec d'assurer la comparabilité des données
- Peaufiner le questionnaire sur base de comparaisons avec les données clés des années précédentes
- Poursuivre la mise en œuvre plus harmonisée du document sur *L'intégration des élèves SEN dans les Ecoles européennes* (2009-D-619-fr-3) avec le document *Plan pluriannuel de mise en œuvre de la politique d'intégration des élèves SEN dans les Ecoles européennes* (2010-D-96-fr-2)
- Renforcer la politique de diagnostic et d'intervention précoce
- Elaborer des outils d'évaluation des progrès des élèves SEN
- Mettre au point des outils d'évaluation de l'efficacité de la politique d'intégration des élèves SEN dans les Ecoles européennes

Avis du Comité pédagogique mixte

Lors de sa réunion des 9, 10 et 11 février 2011, le Comité pédagogique mixte a pris connaissance des Statistiques concernant l'intégration des élèves à besoins spécifiques (élèves «SEN») dans les Ecoles européennes et a émis un avis favorable sur les recommandations faites par le GT SEN Policy group mentionnées dans le document.

Le Comité pédagogique mixte souhaite que le GT SEN Policy group effectue une analyse sur le nombre d'élèves qui reprennent un cursus normal après qu'il soit mis fin à leur convention. Afin d'affiner plus avant les statistiques, la Commission demande également que les raisons pour lesquelles il est mis fin à une convention SEN soient indiquées de manière plus précise.

Le Comité pédagogique mixte porte à la connaissance du Comité budgétaire le document sur les Statistiques concernant l'intégration des élèves à besoins spécifiques (élèves «SEN») dans les Ecoles européennes pour son information et recommande au Conseil supérieur de souscrire aux recommandations faites par le GT SEN Policy group mentionnées dans le document.

Avis du Comité budgétaire

Lors de sa réunion des 15 et 16 mars 2011, le Comité budgétaire a pris note du document qui lui a été soumis pour information et il recommande au Conseil supérieur de souscrire aux recommandations faites par le GT SEN Policy group.

Annexes

Tableau n°1 : Nombre total d'élèves SEN par école et nombre de conventions SEN en vigueur en 2008-2009, 2009-2010 & 2010-2011

Ecole	Elèves SEN Mat. & Prim. 2008	Elèves SEN Mat. & Prim. 2009	Elèves SEN Mat. & Prim. 2010	Elèves SEN Sec. 2008	Elèves SEN Sec. 2009	Elèves SEN Sec. 2010	Elèves SEN Total 2008	Elèves SEN Total 2009	Elèves SEN Total 2010	Population scolaire de l'école 2008	Population scolaire de l'école 2009	Population scolaire de l'école 2010	% Elèves SEN 2008	% Elèves SEN 2009	% Elèves SEN 2010
Alicante	4	3	5	3	6	6	7	9	11	1 029	1 020	1 037	0,68	0,88	1,06
Bergen	3	4	2	0	4	0	3	8	2	565	586	611	0,53	1,37	0,33
Bruxelles I	39	41	44	27	26	41	69	67	85	3 057	3 112	3 073	2,26	2,15	2,77
Bruxelles II	46	55	53	42	32	35	88	87	88	2 904	3 030	3 091	3,03	2,87	2,85
Bruxelles III	52	66	74	41	54	59	94	120	133	2 649	2 811	2 901	3,55	4,27	4,58
Bruxelles IV	10	27	25			2	10	27	27	438	594	816	2,28	4,55	3,31
Culham	4	4	3	8	7	9	12	11	12	835	835	809	1,44	1,32	1,48
Francfort	13	13	5	8	10	12	21	23	17	1 053	1 085	1 076	1,99	2,12	1,58
Karlsruhe	11	11	14	14	18	17	25	29	31	979	976	948	2,55	2,97	3,27
Luxembourg I	22	37	43	18	30	43	44	67	86	3 437	3 468	3 460	1,28	1,93	2,49
Luxembourg II	7	18	16			0	8	18	16	888	910	952	0,90	1,98	1,68
Mol	3	1	1	2	3	3	5	4	4	718	752	807	0,70	0,53	0,50
Munich	33	26	29	32	42	44	68	68	73	1 756	1 848	1 905	3,87	3,68	3,83
Varese	10	15	15	9	21	19	23	36	34	1 341	1 304	1 302	1,72	2,76	2,61
Total	257	321	329	204	253	290	477	574	619	21 649	22 331	22 788	2,20	2,57	2,72

Tableau n°2 : Elèves SEN par section linguistique en 2009-2010 & 2010-2011

Section linguistique	Elèves SEN 2009-2010	Elèves SEN 2010-2011	Population scolaire totale 2009-2010	Population scolaire totale 2010-2011	Pourcentage d'élèves SEN par section 2009-2010	Pourcentage d'élèves SEN par section 2010-2011
CS-tchèque	1	3	98	124	1,02	2,42
DA-danois	17	19	567	535	3,00	3,55
DE-allemand	88	109	3 846	3 954	2,29	2,76
EL-grec	6	14	604	619	0,99	2,26
EN-anglais	183	201	4 903	4 974	3,73	4,04
ES-espagnol	37	35	1 401	1 452	2,64	2,41
FI-finnois	18	19	539	544	3,34	3,49
FR-français	98	104	5 451	5 586	1,80	1,86
HU-hongrois	2	3	184	200	1,09	1,50
IT-italien	29	31	1 843	1 873	1,57	1,66
LT-lituanien	0	0	58	72	0,00	0,00
NL-néerlandais	59	49	1 601	1 598	3,69	3,07
PL-polonais	5	7	234	259	2,14	2,70
PT-portugais	17	11	494	462	3,44	2,38
SV-suédois	14	14	508	526	2,76	2,66
Nombre total d'élèves	574	619	22 331	22 778	2,57	2,72

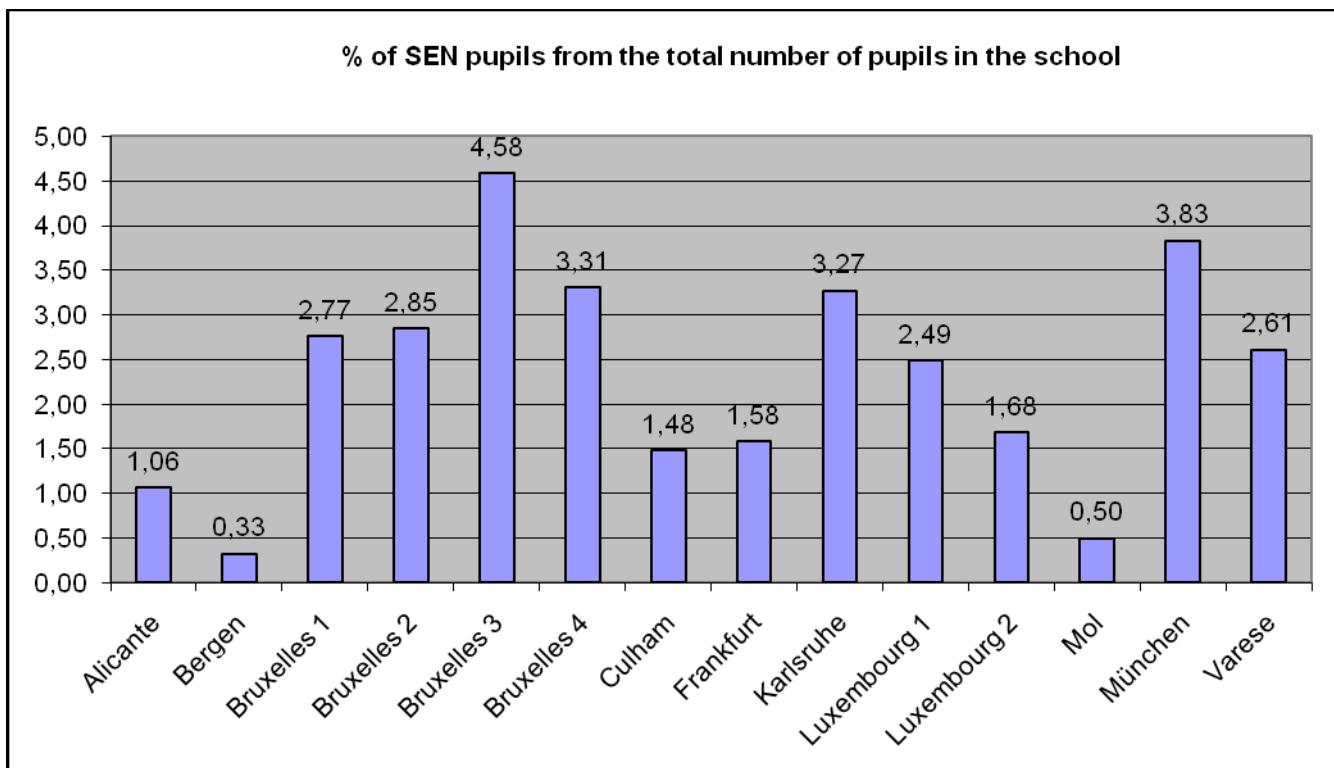
Tableau n°3 : Coût par école et par élève en 2009 & 2010

Ecole	Coûts totaux 2009	Nombre d'élèves SEN année scolaire 2009-2010	Coût par élève SEN 2009	Coûts totaux 2010	Nombre d'élèves SEN année scolaire 2010-2011	Coût par élève SEN 2010
Alicante	€ 66 799	9	€ 7 422	€ 67 108	11	€ 6 100,73
Bergen	€ 15 881	8	€ 1 985	€ 26 893	2	€ 13 446,50
Bruxelles I	€ 727 749	67	€ 10 862	€ 718 515	85	€ 8 453,12
Bruxelles II	€ 451 088	87	€ 5 185	€ 511 974	88	€ 5 817,89
Bruxelles III	€ 583 235	120	€ 4 860	€ 638 706	133	€ 4 802,30
Bruxelles IV	€ 155 888	27	€ 5 774	€ 239 955	27	€ 8 887,22
Culham	€ 60 860	11	€ 5 533	€ 75 989	12	€ 6 332,42
Francfort	€ 129 511	23	€ 5 631	€ 99 681	17	€ 5 863,59
Karlsruhe	€ 148 025	29	€ 5 104	€ 159 744	31	€ 5 153,03
Luxembourg I	€ 806 054	67	€ 12 031	€ 981 108	86	€ 11 408,23
Luxembourg II	€ 169 070	18	€ 9 393	€ 169 857	16	€ 10 616,06
Mol	€ 40 764	4	€ 10 191	€ 27 298	4	€ 6 824,50
Munich	€ 425 724	68	€ 6 261	€ 379 258	73	€ 5 195,32
Varese	€ 660 494	36	€ 18 347	€ 611 880	34	€ 17 996,47
Total	€ 4 441 142	574	€ 7 737	€ 4 707 966	619	€ 7 605,76

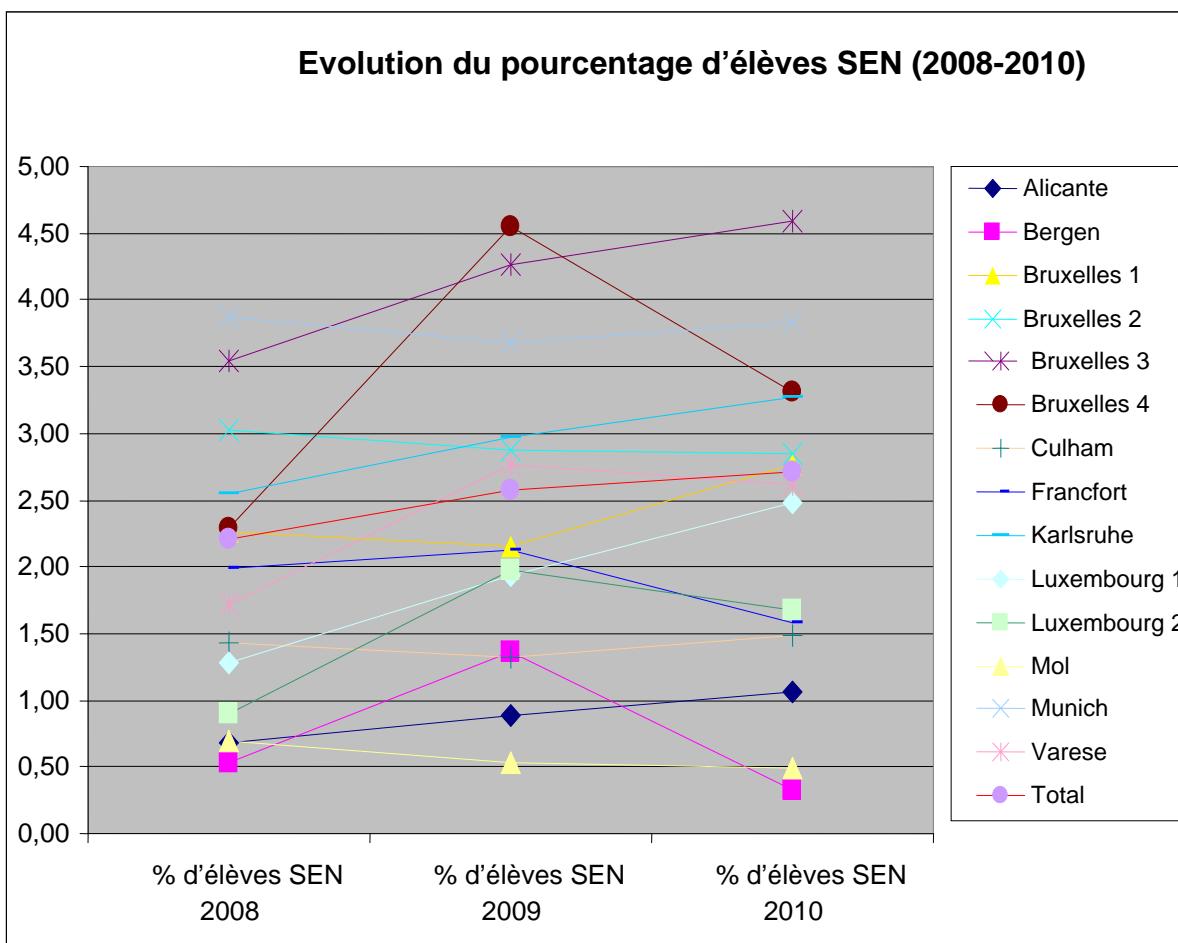
Tableau n°4 : Diagnostic (N) – un élève peut relever de plusieurs diagnostics

Troubles	Maternel	Primaire	Secondaire
Dyslexie	0	110	142
Dyscalculie	0	22	35
Dysorthographie	0	23	48
Dyspraxie	3	13	8
Dysgraphie	0	13	14
Déficit d'attention & de concentration – AD	6	98	81
Autres troubles instrumentaux et psychomoteurs	6	39	22
Paralysie cérébrale	2	3	1
Maladie dégénérative	0	2	2
Autres troubles moteurs	10	18	4
Déficience visuelle	0	3	0
Déficience auditive	0	2	1
Troubles moteurs dégénératifs	0	0	0
Troubles kinesthésiques	8	18	4
Autres troubles sensoriels	3	11	2
Handicap mental	5	4	6
Haut potentiel	0	5	6
Autres caractéristiques cognitives	5	24	1
Dysphasie	1	9	2
Aphasie	1	0	0
Mutisme	3	2	0
Bégaiement	1	1	1
Autres troubles du langage	20	38	5
Troubles de la personnalité	1	18	22
Troubles du comportement	5	30	12
Désordres relevant du spectre de l'autisme	9	19	10
Autres caractéristiques psychologiques	2	8	3

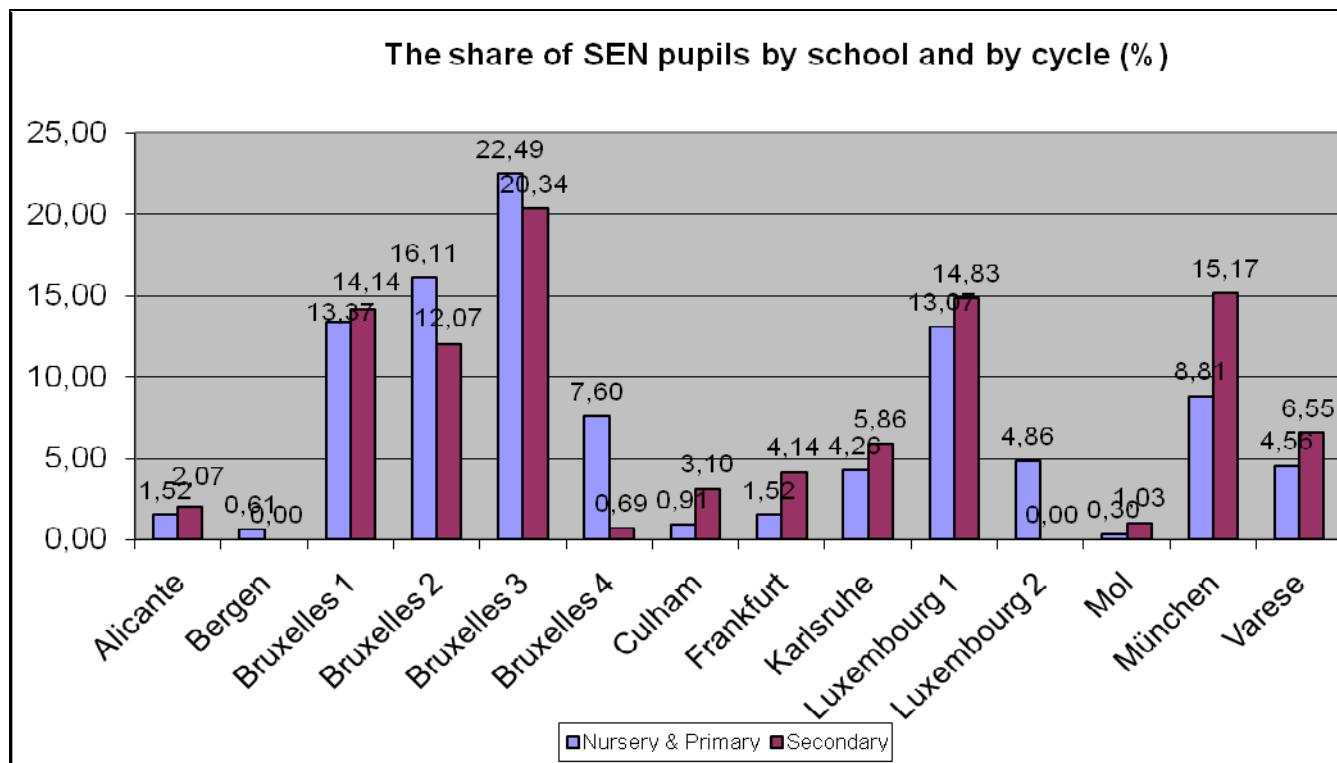
Graphique n°1 : Pourcentage d'élèves SEN rapporté à la population scolaire de l'école



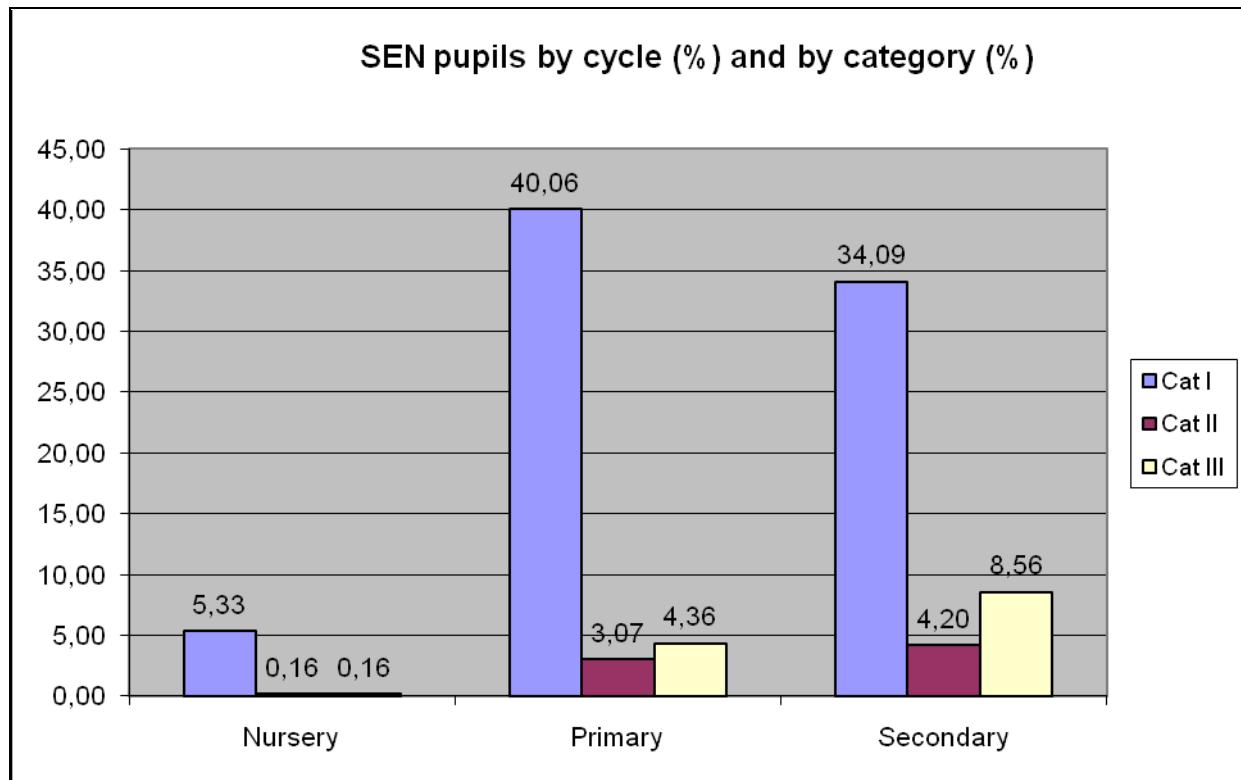
Graphique n°2 : Evolution du pourcentage d'élèves SEN entre 2008 et 2010



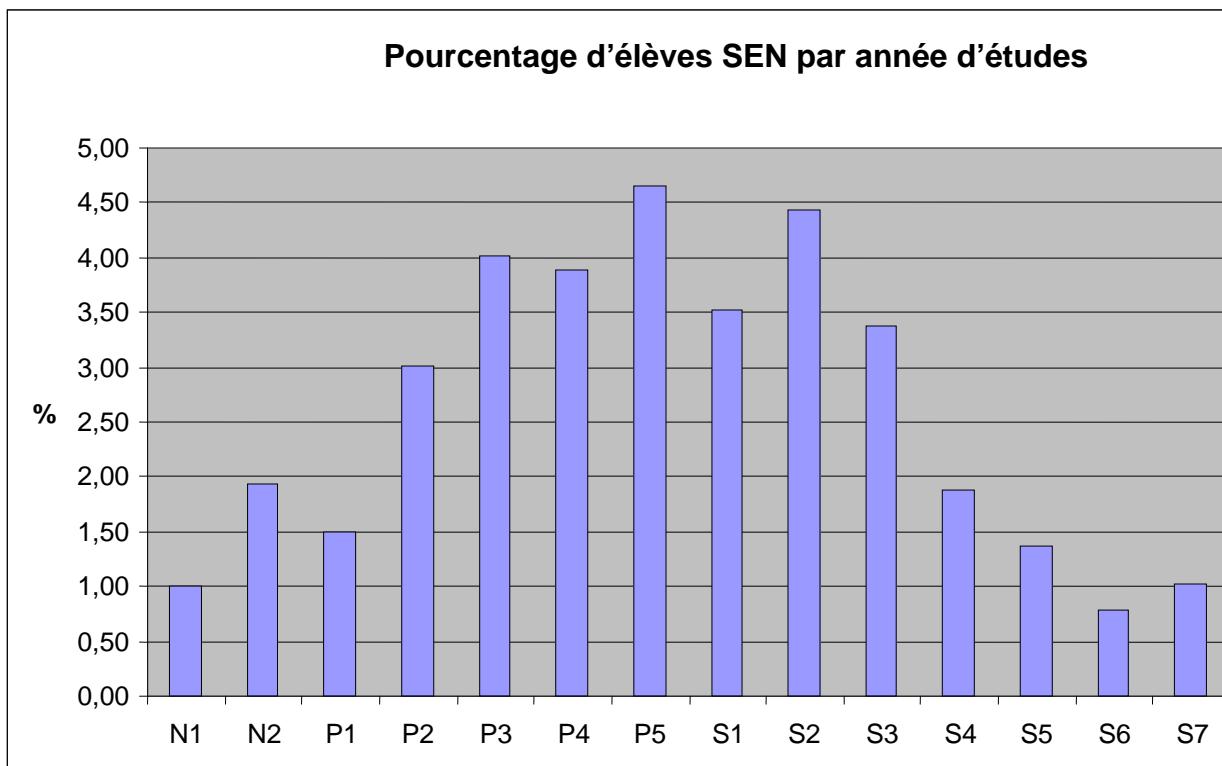
Graphique n°3 : Pourcentage d'élèves SEN par école et par cycle



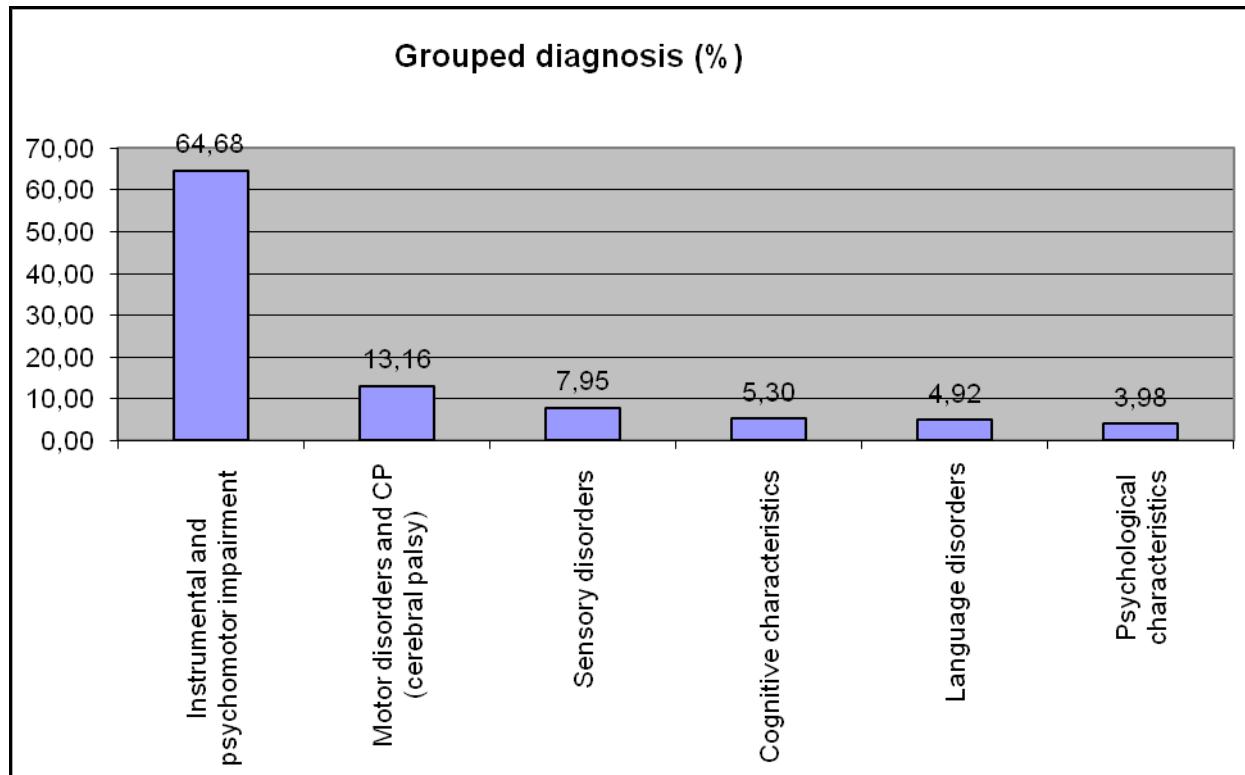
Graphique n°4 : Pourcentage d'élèves SEN par cycle et par catégorie



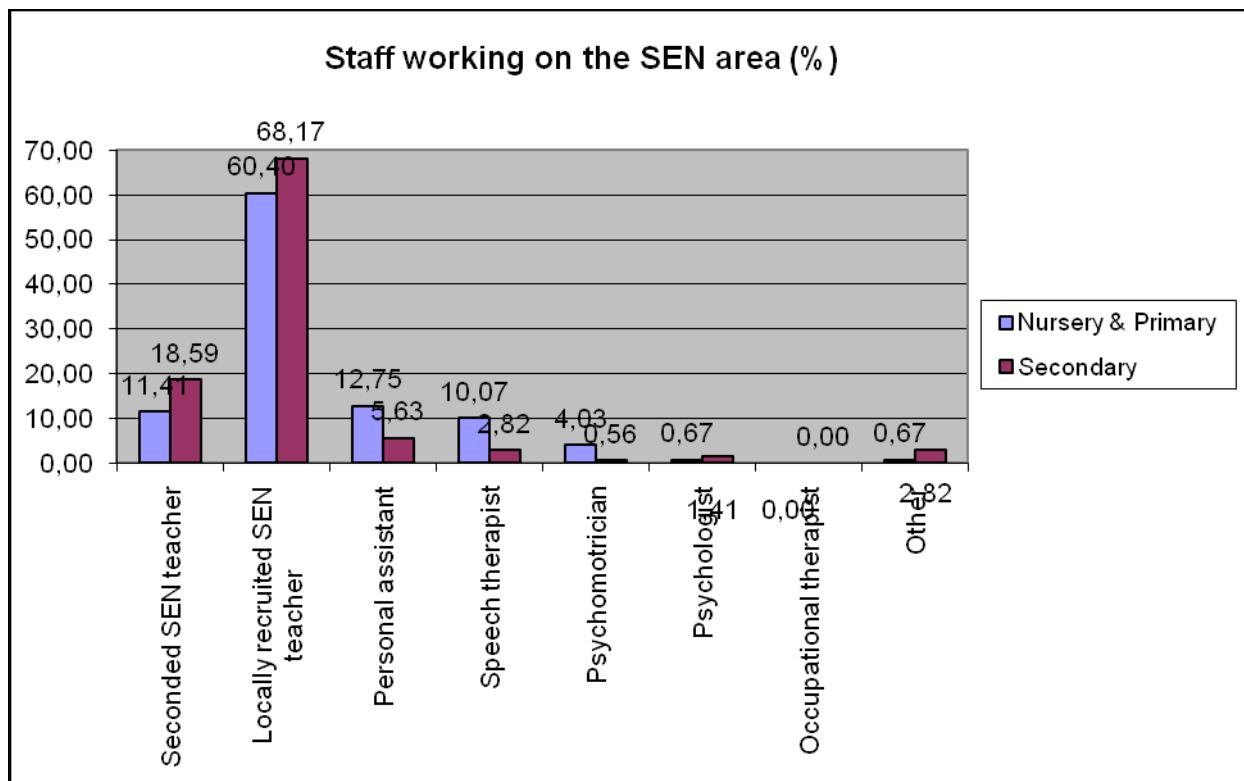
Graphique n°5 : Pourcentage d'élèves SEN par année d'études



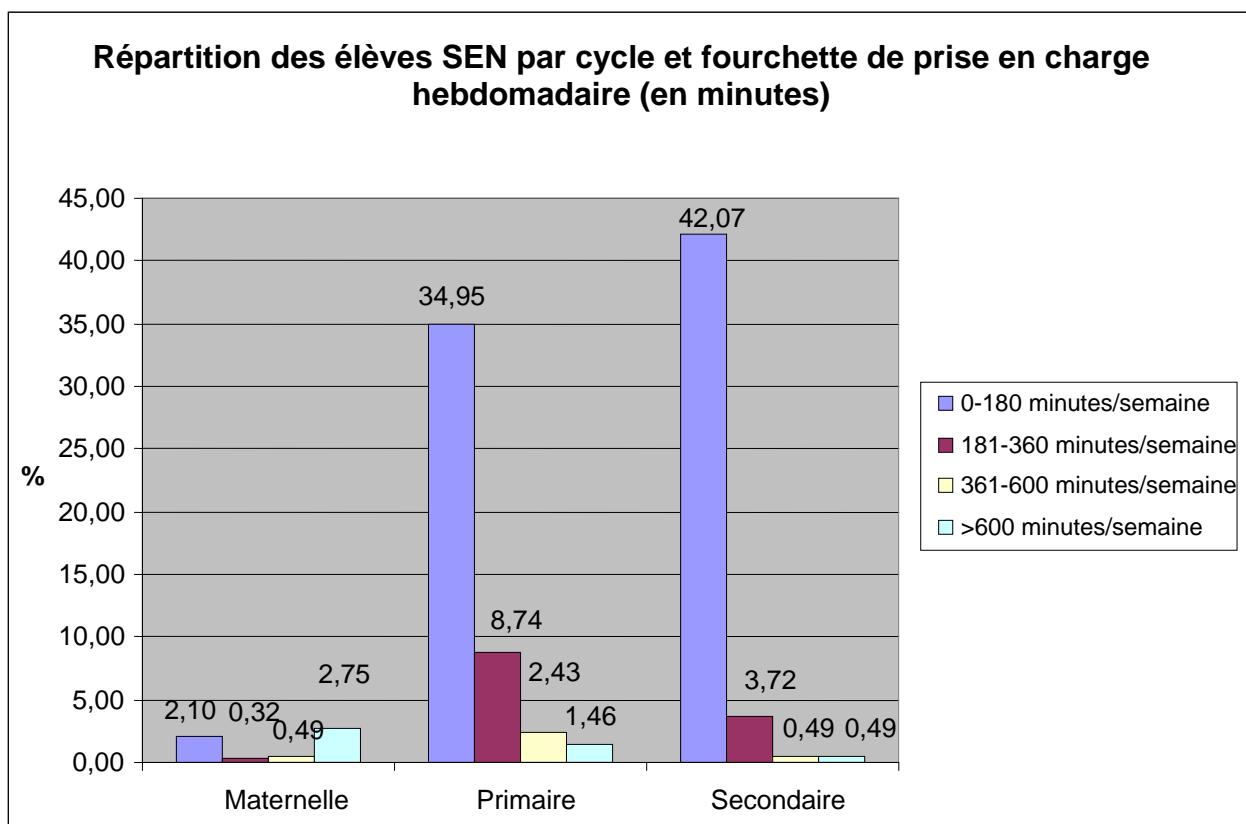
Graphique n°6 : Groupes de diagnostics



Graphique n°7 : Pourcentage du personnel intervenant sur les besoins spécifiques



Graphique n°8 : Répartition des élèves SEN par cycle et fourchette de prise en charge hebdomadaire (en minutes)



100 % = l'ensemble des 618 élèves SEN (N+P+S).